

ARYLIQUE 115

Emulsion acrylo-vinylique

DOMAINES D'EMPLOI

- Revêtement intérieur et extérieur sur support ciment, mortier, béton, asphalte.
- Protection provisoire sur étanchéité en asphalte avant finition (COULEUR BLANC).
- Protection anti-poussière de zones bétonnées : Parkings souterrains, garages...
- Finition colorée d'allée, terrains de sports.

DEFINITION

- Produit en phase aqueuse mono-composant.
- Excellent pouvoir couvrant.
- Séchage rapide.
- Bonne résistance aux intempéries et aux UV.

CARACTERISTIQUES

- | | |
|---------------------|---|
| ➤ Classement AFNOR | Famille II / Classe 2b |
| ➤ Nature du produit | Acrylique mono-composant en phase aqueuse |
| ➤ Aspect | Liquide visqueux |
| ➤ Coloris | rouge, vert, noir, blanc |
| ➤ Densité à 23°C | 1500 kg/m3 environ |

Impacts sanitaires :

Directive COV 2010 N°2004/42/CE du 21/04/04 et substances dangereuses.

Catégorie Annexe II A / I / PA

Taux de COV < 140 g/l

Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

- Le support sera résistant, propre, sec et cohérent.
- Âge minimum des supports en béton : 28 jours.
- Le support sera préparé soit par décapage mécanique (grenailage, ponçage, rabotage...), soit par décapage chimique.
- Les bétons contenant des adjuvants ou des produits de traitement de surface, doivent faire l'objet d'un essai préalable d'adhérence et on attendra 15 jours de polymérisation du système complet avant d'en tirer les conclusions.
- Une résistance à l'arrachement supérieure à 1,5 MPa ou rupture dans le support doivent être obtenues.
- Âge minimum des supports en enrobés bitumineux : 10 jours ou plus (pour les enrobés de composition 0-6 et plus).
- Age minimum des asphaltes : 10 jours ou plus.
- Nota : pour plus d'information concernant les supports et leur préparation, se reporter à notre documentation « Technique de préparation et caractéristiques des supports ».
- Nota : Nos conseils ne peuvent en aucun cas se substituer aux recommandations professionnelles indiquées dans le DTU 59.3 Peinture de sols, sur la qualité et la préparation des supports.

Conditions d'application

- Température minimale (support et ambiance) : + 10°C avec 3°C au-dessus du point de rosée
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR
- Ne pas appliquer par temps incertain.
- Ne pas appliquer de surépaisseurs.
- NOTE : Ne pas appliquer des surépaisseurs.

Certifié ISO 9001

INTERDESCO

134 avenue de la Gare • 21220 GEVREY-CHAMBERTIN • France

☎ 03.80.34.31.57 📠 03.80.51.85.48

www.interdesco.com

Mise en service	+ 10 °C	+ 20 °C	+ 30 °C
Mise en service	36 h	24 h	18 h
Sec	5 h	2 h	1 h
Surcouche	10 h	6 h	4 h

- Mise en œuvre**
- Agiter à l'aide d'un agitateur mécanique
 - Appliquer à la brosse, au rouleau ou au pistolet.
 - Consommation : 2 couches à raison de 0,2 à 0,5 kg/m²/couche selon le support (1 couche pour la protection provisoire)

- Nettoyage du matériel**
- Avant séchage, à l'eau.

CONDITIONNEMENT

- En bidon de 25 kg et en fût de 200 kg.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Craint le gel.
- Pendant un an à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.